

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNG  
Centre national de gestion

#### **Délibération n° 2015-06 du 25 juin 2015 adoptant un avenant au contrat d'objectifs et de performance du Centre national de gestion (2014-2016)**

NOR : AFSN1530615X

Le conseil d'administration,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et notamment ses articles 8 (2°), 13 et 15;

Vu l'avis du comité technique d'établissement en date du 19 juin 2015;

Vu le rapport d'exécution présenté par la directrice générale du Centre national de gestion,  
Après en avoir délibéré,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'avenant au contrat d'objectifs et de performance du Centre national de gestion pour les années 2014-2016, annexé à la présente délibération, est adopté.

#### Article 2

La directrice générale du CNG est chargée de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, à l'issue du délai d'un mois prévu au troisième alinéa de l'article 13 du décret susvisé du 4 mai 2007.

Délibéré le 25 juin 2015.

Pour extrait certifié conforme,

*Le président du conseil d'administration,*  
P. GEORGES

AVENANT 2015 AU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2014-2016  
ENTRE L'ÉTAT ET LE CENTRE NATIONAL DE GESTION (CNG)

Article 1<sup>er</sup>

*Objet de l'avenant*

Le présent avenant a pour objet la transcription contractuelle des décisions de la réunion du comité de suivi et d'évaluation, relative à la revue annuelle pour l'année 2014, du contrat d'objectifs et de performance 2014-2016 (COP) signé le 15 mai 2014 entre l'État et le Centre national de gestion.

Article 2

*Modifications de l'annexe 1 du contrat d'objectifs et de performance*

L'annexe 1 relative aux orientations stratégiques du contrat d'objectifs et de performance est modifiée comme suit :

Orientation stratégique 1: promouvoir la modernisation de la gestion des ressources humaines et la dynamisation des parcours professionnels.

Action 1.2.2: suivre les chefferies de pôle

Le tableau initial inscrit pour l'action 1.2.2:

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION |
|--|-----------------------|
| Évolution du système d'information de gestion des PH (SIGMED) pour pouvoir intégrer les données relatives aux chefferies de pôle | 2014                  |
| Expérimentation du recueil d'informations sur les chefferies de pôle en mobilisant les ARS (via ARS pilotes à définir)           | 2015                  |
| Premier bilan statistique relatif aux chefferies de pôle (en particulier répartition hommes/femmes)                              | 2016                  |

Est remplacé par le tableau ci-dessous :

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION |
|--|-----------------------|
| Production des premiers éléments statistiques à partir des données recueillies auprès des six établissements expérimentateurs, dont le suivi des chefferies de pôle. | Fin 2015              |
| Généralisation du suivi auprès des établissements publics de santé, en fonction de l'extension de LOGIMED, compte tenu de l'évaluation de l'expérimentation.         | À compter de 2016     |
| Production des éléments statistiques des données recueillies après généralisation de l'application LOGIMED   | À compter de 2016     |

Orientation stratégique 3: promouvoir et piloter un système d'information global, ouvert, efficient et sécurisé.

Action 3.1.1: élaborer le SDSI avec une AMOA

Le tableau initial inscrit pour l'action 3.1.1:

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION         |
|--|-------------------------------|
| Lancement de la prestation d'AMOA  | Mars 2014                     |
| Présentation au CA de l'état des lieux et engagement de la démarche SDSI | À partir du CA d'octobre 2014 |

Est remplacé par le tableau suivant:

| ACTIONS  |   | DÉLAIS DE RÉALISATION             |
|--|---|-----------------------------------|
| État des lieux des SI  | Élaboration d'une cartographie des systèmes d'information, présentant l'état des lieux et les perspectives, précisant pour chaque application les interfaces existantes ou à construire avec les systèmes d'information des partenaires ainsi que les points de risque. | Décembre 2015                     |
| Urbanisation des SI: (marché)  | Élaboration d'un cahier des charges pour passation d'un marché d'AMOA relatif au schéma directeur des systèmes d'information.   | Juin 2016:<br>Passation du marché |
| Mise en œuvre du calendrier de déploiement du schéma directeur du système d'information. |   | À compter de décembre 2016        |

Action 3.1.2: initier la mise en œuvre du SDSI

Le tableau inscrit pour l'action 3.1.2:

| ACTIONS   | DÉLAIS DE RÉALISATION |
|---|-----------------------|
| Pour les directeurs   |                       |
| Lancement du projet « nouveau SI pour les directeurs » (futur Gidhes)   | 2015                  |
| Lancement projet Infocentre « Directeurs » (recueil des données du futur Gidhes)  | 2016                  |
| Pour les praticiens titulaires  |                       |
| Lancement du nouveau SI pour les PH et HU (futur Sigmed)  | 2016                  |
| Conduite projet infocentre PH et HU (recueil de données extraits de Sigmed et SIGHU actuels)  | 2015                  |
| Pour les personnels du CNG  |                       |
| Mise en place d'une charte informatique   | 2014                  |
| Autres missions   |                       |
| Lancement d'un appel d'offres relatif à la politique de sécurisation du système d'information (infrastructures et logiciels) et mise en œuvre | 2014-2015             |

Est modifié comme suit pour le volet praticiens hospitaliers (inversion 2015 et 2016, par cohérence)

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION |
|--|-----------------------|
| Pour les praticiens titulaires   |                       |
| Conduite projet infocentre PH et HU (recueil de données extraits de Sigmed et SIGHU actuels) | 2015                  |
| Lancement du nouveau SI pour les PH et HU (futur Sigmed)                                     | 2016                  |

Et complété par l'ajout des deux actions suivantes :

Expérimentation de l'application « LOGIMED » destinée à suivre les emplois et effectifs de praticiens.

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION                |
|--|--------------------------------------|
| Développement et expérimentation de l'application LOGIMED en partenariat avec l'ARS et la FHF Rhône-Alpes ainsi que six établissements de la région.   | Fin 2014                             |
| Finalisation de l'application.   | Fin du 3 <sup>e</sup> trimestre 2015 |
| Évaluation de l'expérimentation: examen du bilan et étude de faisabilité d'une extension au plan national, dans le cadre d'un comité consultatif regroupant notamment l'ATIH, l'ANSSI, l'ASIP et l'ANAP. | Décembre 2015                        |
| Extension de l'application LOGIMED.  | À compter de 2016                    |

Suivre les présidents de CME.

| ACTIONS  | DÉLAIS DE RÉALISATION |
|--|-----------------------|
| Pour les présidents de CME<br>« suivre les présidents de CME » | 2015                  |

### Article 3

#### *Modifications de l'annexe 3 du contrat d'objectifs et de performance*

L'annexe 3 concernant les indicateurs de suivi du contrat d'objectifs et de performance est modifiée comme suit :

Action 4.1.4: poursuivre les démarches d'optimisation des achats

L'indicateur 23 est modifié comme suit :

| INTITULÉ DE L'INDICATEUR  | MÉTHODE DE CALCUL  | CIBLE 2016 | CIBLE 2017 |
|---|--|------------|------------|
| Taux de dépenses réalisées par l'intermédiaire de l'UGAP dans le cadre des offres accessibles aux opérateurs de l'État : informatique et consommables, mobilier et équipement général, services, mobilité (véhicules, carburants, assurance). | Rapport entre les dépenses incluses dans le périmètre réalisées avec l'UGAP et celles réalisées hors UGAP. | 80 %       | 100 %      |

Action 4.2.2: développer des actions éco-responsables

L'indicateur 25 est modifié comme suit :

| INTITULÉ DE L'INDICATEUR                         | MÉTHODE DE CALCUL  | CIBLE 2016          |
|--|--|---------------------|
| Nombre d'actions éco-responsables mises en œuvre | Taux de réalisation au regard du plan d'actions « éco-responsabilité » mis en place au CNG | Évolution 2016-2015 |

Action 1.1.1: identifier les potentiels et les hauts potentiels

Un indicateur 2 *bis* est ajouté:

| INTITULÉ DE L'INDICATEUR   | MÉTHODE DE CALCUL  | CIBLE 2016          |
|--|--|---------------------|
| Taux de femmes identifiées comme appartenant aux catégories « potentiel » ou « haut potentiel ». | Taux de femmes/total des catégories « potentiel » ou « haut potentiel ». | Évolution 2016-2015 |

Article 4

*Entrée en vigueur de l'avenant au contrat d'objectifs et de performance*

Le présent avenant prendra effet à la date de signature.

Fait à Paris, le 6 août 2015.

*Le directeur général  
de l'offre de soins,*  
J. DEBEAUPUIS

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
D. TOUPILLIER